

N°55
Février 2018



L'ECHO de Trans

FORET, PLUIE, INONDATIONS restons vigilants



Directeur de la publication : Jacques Lecoïnte
Rédacteur en chef: Patricia Doussaint-Morenval
Graphisme et maquette : Stéphanie Jankowski
Impression : Pub Store à Draguignan
Tél : 04 94 84 71 09
Périodicité : trimestrielle
Publication municipale
Dépôt légal à parution
Tél : 04 94 60 62 27

NUMEROS UTILES

Mairie : Av. de la Gare: 04.94.60.62.49
Télécopie : 04.94.60.62.20
Site : www.transenprovence.fr
Facebook : Mairie de Trans en Provence
Etat civil: 04.94.60.62.10
Centre technique & Urbanisme Le Plan : 04.98.10.43.20
C.C.A.S. Av. Beaulieu : 04.94.99.23.62
Affaires scolaires : 04.94.99.23.64
Ecole maternelle : 09.67.27.97.92
Ecole élémentaire : 04.94.60.62.21
Pôle Sports, Jeunesse, Culture et Vie associative :
Directeur : 04.94.60.62.13 ou 06.24.02.02.18
Secrétariat ALSH : 04.94.99.69.90
Secrétariat Club des Jeunes : 04.94.70.84.81
Bibliothèque : 04.98.10.42.15
Police Municipale : 04.94.60.62.37
Police Nationale : 17 ou (112 sur portable) ou 04.94.39.44.00
Pompiers : 18 ou 04.94.60.66.00
S.A.M.U : 15
Hôpital de Draguignan : 04.94.60.50.00
SAUR dépannage urgences : 04.94.67.77.78
EDF dépannage : 08.10.33.30.83
GAZ dépannage : 04.94.41.41.00
PHARMAGARDE : 08.92.46.45.45

Sommaire

p.01 : Numéros utiles

p.02 : Editorial

VIE AU VILLAGE

p.03 & 04 : Vie associative

p.05 & 06 : Vie dans le village

p.07 à 08 : Automne 2017 en images

DOSSIER

p.09 à 11 : Sécurité

ENVIRONNEMENT

p.12 : La forêt

OPINIONS

p.13 : Groupes politiques

p.14 : Agenda & état civil

A L’AFFICHE

p.15 : Carnaval



Editorial

L'Echo de **Trans en
PROVENCE**



Jacques LECOINTE
Maire de Trans

En ce début d'année, où l'on se projette sur les réalisations à venir et l'élaboration du budget nous continuons à avancer.

Cette année encore il n'y a plus de cérémonies de Vœux sur la Commune.

Pour ma part, je considère que cette cérémonie n'est pas la seule occasion pour se rencontrer et que d'autres manifestations sont plus propices aux échanges. Si cet évènement était l'occasion de présenter les projets engagés par la Commune, je considère que périodiquement les Transiens sont informés des réalisations de la collectivité, soit par ce bulletin municipal, soit par le site internet et que ces 2 moyens de communication ont une diffusion bien plus large qu'une manifestation où seuls une minorité de Transiens sont présents.

Cette édition met l'accent sur l'environnement et notre forêt mais aussi sur la sécurité de chacun. Ces dernières semaines ont été marquées en France par des inondations, des fortes chutes de neige, des tempêtes de vent et il n'est pas inutile de rappeler certaines consignes pour la protection de chaque citoyen.

Vous lirez d'autre part page 13 l'article des 2 conseillers municipaux du groupe minoritaire « Un Avenir Pour Tous », Mme Sophie ANTON et Mr Jérémy GEST, auquel je tiens à apporter quelques précisions :

Concernant le projet de la nouvelle école maternelle, l'achat du terrain destiné à la construction au prix de 755 000€ a bénéficié d'une subvention du département à hauteur de 150 000€. Ce choix a été fait par la municipalité et la transaction a été validée par le contrôle de légalité. Les élus du groupe d'opposition évoquent un terrain moins onéreux mais très chaotique, classé en zone UC contrairement au terrain acquis qui est en zone UB. Par ailleurs, cette parcelle est inscrite en emplacement réservé « logements sociaux » et un projet à l'initiative de LOGIS FAMILIAL VAROIS est en cours. Je ne vois pas comment l'État aurait pu alors nous autoriser à modifier la nature de cet emplacement et remettre en cause ce projet. De plus, le terrain que nous avons acheté était explicitement prévu pour la construction d'une école.

Ces mêmes élus évoquent un prétendu projet commun d'école avec Draguignan. Il n'a jamais été question d'une école intercommunale qui relève d'une réglementation bien spécifique. La commune avait évoqué une collaboration avec Draguignan, pour la mise à disposition d'une ou 2 salles à l'école maternelle les Ecureuils susceptible d'accueillir des enfants transiens dans l'attente de la construction d'un nouveau groupe scolaire qui était l'objectif initial. Le projet de Draguignan ne correspondant pas à nos attentes et au vu des données concernant la localisation géographique des enfants scolarisés de Trans et des quartiers appelés à s'urbaniser, nous avons répondu le 14 décembre 2015 que nous souhaitons privilégier la piste d'un projet plus central sur le territoire transien.

Concernant le bassin de rétention quartier Les Suous, malgré les dires de ces mêmes élus, nous avons pu constater en nous rendant sur place (adjoints, agents municipaux et moi-même) lors du fort épisode pluvieux du 8 janvier 2018 que ce bassin fonctionnait correctement. En effet, cet aménagement a parfaitement collecté les eaux pluviales provenant des terrains en amont. Pour preuve, ¾ du bassin ont été recouverts de sédiments gris. Par ailleurs, il n'a pas été constaté de courant d'eau chemin du Torrent, ce qui prouve que les eaux ont bien été captées en amont au puits d'Angouisse. Pour preuve, le particulier impacté par le passé lors de chaque évènement pluvieux violent n'a pas été pour la première fois inondé. Toutefois, cette réalisation fait partie d'un aménagement global dans ce secteur. En effet, d'autres bassins sont prévus pour répondre à la problématique du ruissellement. A ces élus détracteurs qui affirment le contraire de nous apporter des précisions et nous indiquer où sont passées les eaux pluviales ?

Les commerces, les associations font partie de notre vie quotidienne et il est important que ces activités se maintiennent et se développent.

Et, comme à chaque édition nous essayons de vous informer des nouveautés ou des évènements importants. Et vous découvrirez au fil des pages des présidents d'associations dynamiques, la création d'un pôle médical, les exploits d'une jeune transienne passionnée de voitures de course ...

Élus responsables, nous nous efforçons de poursuivre notre travail pour faire de Trans une ville agréable avec toujours le même objectif : la qualité de vie.

Gardons l'espoir d'un avenir meilleur grâce au travail et l'engagement de chacun.

Bonne lecture à tous



Des présidents à l'honneur

Nous donnons bien souvent des informations sur la vie associative de notre ville, et la municipalité est fière de compter un nombre important d'associations actives qui contribuent à la vie du village et à son rayonnement.

Mais ce dynamisme ne serait rien sans des femmes et des hommes qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre ces associations.

C'est ainsi qu'Huguette PELISSIER, à l'occasion des 40 ans de l'ALASE s'est vu remettre une médaille de la Ligue de l'Enseignement et a été grandement mise à l'honneur pour ses actions.

Les adhérents du Comité des Fêtes ont aussi eu la surprise de voir Mr le Maire remettre dernièrement à Yves MORENVAL les Palmes de Bronze de Bénévolat pour son travail pendant 14 ans à la présidence de cette association qu'il a dynamisée et portée à bout de bras avec abnégation.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet car l'Escolo Dei Moulin fêtera ses 40 ans d'existence cette année.

Le milieu associatif reste omniprésent tout au long de l'année avec une grande participation aux diverses animations. Et nous ne pouvons qu'être satisfaits.



AUSEINDELAREMISSION

Les membres de cette association tiennent à remercier tous les nombreux visiteurs et participants au marché de Noël.

Ces ventes ont permis d'acheter des produits de confort qui ont été distribués au service oncologie du centre hospitalier de Draguignan pour Noël.



Tennis de Table TRANSIAN : les 3 T

Les « 3 T » ont vu leur création il y a maintenant 3 saisons pour la compétition en Championnat.

Le club a vite gravi les étapes en passant 5 divisions d'affilée, évoluant à présent en Régionale 3.

Mais cette évolution ne s'arrête pas là : le club se compose d'une trentaine d'adhérents compétiteurs, loisirs et jeunes notamment au nombre de 8.

Ainsi, 2 créneaux sont alloués pour les pongistes : le mardi de 19h à 22h et le jeudi de 18h30 à 22h00.

Le mardi par un entraînement spécifique et structuré, et le jeudi pour les jeunes pongistes en voie de progression constante.

Une équipe de 2 jeunes Transians a été engagée dernièrement aux interclubs jeunes, où ils ont été récompensés par 2 médailles, et une première compétition prometteuse pour la suite.



LES 3 T



Et dernièrement, l'équipe pongiste locale composée de Christophe (Capitaine), Guillaume, David et Hervé recevait ses homologues du club de NICE.

Une association dynamique et motivée, pleine d'espoir pour l'avenir.

Une jeune transiannaise championne féminine régionale de course de côte



Enfant du village, Mélody RUFFIN-CLAUSI est une jeune femme dynamique et pétillante pleine de surprises !

Jeune maman de 26 ans et coiffeuse à domicile, elle s'est passionnée très tôt pour la course automobile et pratique depuis près de 10 ans ce qu'on appelle la « course de côte ».

C'est avec son mari Thomas, rencontré grâce à leur passion commune, qu'elle parcourt la région pour s'adonner à ce sport.

Après la commune 206, c'est au volant d'une superbe Formule Renault très girly que Mélody apparaît aux courses de côte 2017 : des circuits de 1 à 2 km qui l'ont propulsée championne féminine régionale, et 9ème au classement général, hommes-femmes confondus !



Nul doute que la relève est assurée, avec son petit bout'chou de 3 ans et demi, qui ne manque aucun des déplacements et courses de ses parents !

Mélody vise désormais le championnat de France, et cherche activement des sponsors pour permettre le financement des inscriptions, des déplacements et des frais d'entretien de son bolide, dont elle est propriétaire !

Contribuez à la poursuite de son rêve et participez à cette belle aventure en la contactant au 06 47 09 90 07, par mail melody.ruffin@hotmail.fr, ou par courrier à l'adresse suivante : Mélody Ruffin-Clausi, 250 route de Callas, 83490 Le Muy



Un pôle médical au cœur du village



En 2016, Jean-Daniel FORTORE-CRUBEZY et sa femme Christine, ont fait l'acquisition du rez-de-chaussée de l'ancienne filature de soie du village, dite « Magnanerie », afin de réaliser un beau projet en faveur des Transians : la réhabilitation des locaux en pôle médical ! 9 mois de travaux remarquables qui ont abouti à redonner vie à ce patrimoine historique !

Loin de l'atmosphère glaciale et impersonnelle que l'on retrouve habituellement dans les cabinets médicaux, vous serez accueilli dans un environnement moderne et chaleureux, décoré avec goût par Christine, et dans une ambiance musicale subtile diffusée dans les salles d'attente pour garantir la confidentialité des échanges avec les patients. Idéalement situé au cœur du village au 31 avenue de la gare, le pôle médical est aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées et regroupe :

2 médecins généralistes :

-Dr SWINGLER : sans rendez-vous le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 15h, et le mardi et jeudi de 12h à 18h. S'inscrire sur une borne sur place ou par Internet via le site www.smsinsitu.com, un outil magique pour savoir à quelle heure vous présenter à votre consultation, sans avoir à attendre ! Tel : 04 98 10 61 50

-Dr DE KIMPE : sur rendez-vous au 04 94 84 83 71 le lundi et le vendredi de 9h à 13h et de 15h à 19h, le mardi et le jeudi de 15h à 19h, le mercredi de 9h à 12h. Consultations sans rendez-vous le mardi et le jeudi de 9h à 12h.

1 ostéopathe : Thomas BONELLI

Sur rendez-vous au 04 94 84 82 37 ou 06 87 77 05 85. Cabinet ou domicile.

1 cabinet d'infirmières :

Emmanuelle DUFRESNE et Clémence TROCMÉ
Sur rendez-vous au 06 42 99 79 23. Cabinet ou domicile.

Photo, de gauche à droite :

Clémence TROCMÉ, Dr DE KIMPE, Dr SWINGLER, Thomas BONELLI, Emmanuelle DUFRESNE



Une nouvelle expert-comptable à votre service

Au début du mois de septembre, Mme Alexandra THIRION DOSDA a ouvert un cabinet d'expertise comptable.

Issue d'une famille d'artisans pour qui le savoir-faire est indissociable du savoir-être, et après plus de quinze années d'expérience elle a décidé de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Ce cabinet indépendant, qui se veut proche des professionnels (commerçants, artisans, libéraux) comme des particuliers, offre la garantie d'un interlocuteur unique. Pas d'intermédiaire ni de collaborateur, vous êtes en contact direct avec votre expert-comptable pour un gain de temps et d'efficacité.

Des prestations sont proposées :

- aux entreprises : pour établir les formalités comptables, sociales, fiscales et juridiques.
- et aux particuliers : pour réaliser les déclarations de revenus.

Si vous avez un projet de création d'entreprise, elle sera à vos côtés pour choisir les options fiscales, sociales et juridiques qui vous seront les plus favorables.

Particuliers et professionnels, n'hésitez pas à la contacter pour qu'elle vous apporte tous les conseils et renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

Contacts :

ADT EXPERTISE COMPTABLE
Mme Alexandra THIRION DOSDA
29 Av. Notre Dame
83720 Trans en Provence
Adt.compta83@gmail.com
Site internet : <http://adtexpertisecomptable.fr>
07.69.90.14.27





Au revoir maîtresse !

Du monde et de l'émotion pour officialiser le départ en retraite d'Anne-Marie RIGAUD.

C'est lors d'une sympathique soirée très conviviale que ses élèves et leurs parents, collègues, amis et élus ont célébré ce départ, après 26 ans passés à l'école Jean Moulin à enseigner pendant longtemps aux CP puis aux CE2 en fin de carrière.

Mme RIGAUD s'est vu remettre la médaille de la Ville en remerciement de son dévouement et nous lui souhaitons tout le bonheur possible pour cette nouvelle vie.



Travaux

Façade de la mairie et boiseries (fin août à mi-octobre 2017)



avant



après

Travaux de voirie chemin du haut des Escombes



avant



après

Rampe d'accès au pôle médical :

Afin de faciliter l'accès au nouveau pôle médical une rampe d'accès a été réalisée. Il a été envisagé dans un premier temps, afin de ne pas retarder l'ouverture du cabinet, de la faire réaliser en régie. Des agents techniques sont vite intervenus pour un montant de 100€. Mais face à la spécificité du chantier due aux normes imposées en matière d'accessibilité, la société COLAS, titulaire du marché d'entretien en matière de travaux publics est intervenue pour cette réalisation. Le coût s'est élevé à 5 606,22 € TTC, somme inscrite dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée.





rassemblement de véhicules anciens

Automne 2017 en images



accueil des nouveaux arrivants



bourse à la puériculture



foire d'automne



concert celtique



nettoyage d'automne



cérémonie du 11 novembre



loto des Donneurs de Sang



concert de Noël



foire de Noël



Noël de l'école maternelle



Noël des Crèches



parade de Noël



repas des aînés



soirée Beaujolais



salon du livre



soirée provençale



Téléthon



vide greniers du Téléthon

Fêtons le printemps

Cette année la Municipalité organise une foire de Printemps « LES PRINTANIALES » qui se déroulera le dimanche 15 avril 2018.

Cette journée proposera la traditionnelle foire aux plants agrémentée de stands d'artisanat et de plaisirs gourmands avec une petite pincée de culture provençale autour de l'abeille (sa ruche et son miel) et de l'olive.

L'association ART DECLIC de l'ARGENS nous proposera une exposition sur la photo.

Une grande partie du centre village sera aussi occupée par l'organisation d'un vide-grenier.

Une balade printanière au cœur du village à ne pas rater.

Inscriptions au VIDE-GRENIER du 15 avril 2018.

Emplacement (3m x 2m) gratuit, réservé uniquement aux habitants de Trans en Provence, limité à un emplacement par foyer. Inscription obligatoire au 04.94.60.62.27. (100 emplacements disponibles).

Les modalités vous seront précisées à l'inscription.





SECURITE

CAMPAGNE PLUIE-INONDATION

Malheureusement la météo de ces dernières semaines a montré que personne n'est épargné par ses caprices et ce n'est pas sans nous rappeler de sombres moments. Chaque année, les 15 départements de l'arc méditerranéen connaissent des épisodes de pluies intenses (également appelés épisodes cévenols) pouvant conduire à des crues soudaines sur des territoires à forte concentration touristique : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures.

Le ministère a mis en place une campagne de sensibilisation des populations aux phénomènes et aux bons comportements à adopter en cas de pluies méditerranéennes intenses.

BIEN PREPARER SON KIT DE SECURITE

Quel kit de sécurité face à une inondation ?

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours (3 jours) avec certains objets essentiels. Le kit de sécurité sera placé dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le récupérer plus rapidement possible.

Le kit de sécurité se compose de :

- Radio et lampes de poche avec piles de rechange
- Bougies, briquets ou allumettes
- Nourriture non périssable et eau potable
- Médicaments
- Lunettes de secours
- Vêtements chauds
- Double des clés
- Copie des papiers d'identité
- Trousse de premiers secours
- Argent liquide
- Chargeur de téléphone portable
- Articles pour bébé
- Nourriture pour animaux

Je note les numéros utiles :

- MA MAIRIE : 04.94.60.62.49
- 112 OU 18 POMPIERS
- 15 SAMU
- 17 GENDARMERIE, POLICE

Je connais les niveaux de vigilance :

- **Jaune** : phénomènes localement dangereux
- **Orange** : phénomènes dangereux et étendus
- **Rouge** : phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses

<p>JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	<p>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</p>	<p>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	<p>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
<p>JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	<p>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</p>	<p>ROUTE INONDÉE</p> <p>JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	<p>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité</p>

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premiers secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

www.ecologique-solidaire.gouv.fr
#pluieinondation

www.vigilance.meteofrance.com
VIGIGRUES www.vigigrues.gouv.fr

www.interieur.gouv.fr

MISE EN PLACE DE SIRENES D'ALERTE



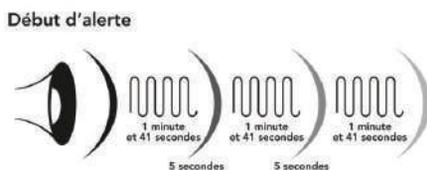
Ayant pour objectif d'optimiser l'alerte des populations, l'État dote toutes les communes de dispositifs.

La ville de Trans en Provence a reçu 2 sirènes qui sont installées au château d'eau de la Croix et sur le toit de la Mairie.

Leur déclenchement annonce différents dangers majeurs : inondation, accident de transport de matières dangereuses, risque industriel, séisme, mouvement de terrain, feu de forêt,...

Que faire ?

Début d'alerte : un signal sonore modulé sur 1 minute et 41 secondes, répété trois fois avec un intervalle de 5 secondes.



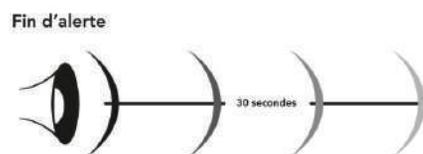
Pour connaître la conduite à tenir lors du déclenchement de l'alerte, consultez votre Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

SIRENE D'ALARME

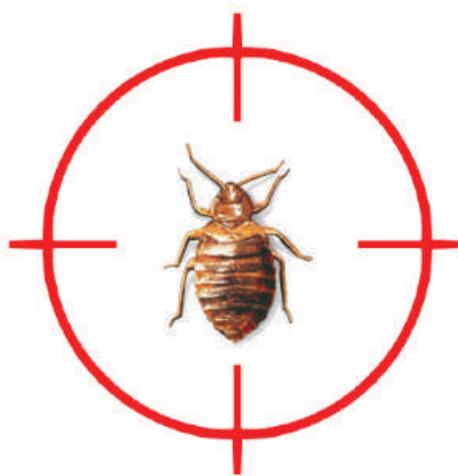
Une fois à l'abri, il convient d'écouter France Bleu Provence, France Inter, France Info ou de consulter votre portable si vous êtes inscrit sur l'automate d'appels de la commune. Vous pouvez aussi consulter l'application #SAIP sur smartphone.

Attendre la fin de l'alerte.

Fin d'alerte : un signal sonore continu de 30 secondes.



Ne soyez pas surpris... pour s'assurer du fonctionnement des sirènes d'alerte, un essai sera exécuté tous les 1er mercredis du mois à 12h (un son continu de 30 secondes).



PUNAISE DE LIT : PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS !

*Des cas d'infestation par les punaises de lit sont observés **actuellement** dans certains quartiers.*

La Punaise de Lit ou Cimex Lectularius est l'espèce la mieux adaptée aux environnements humains. Les infestations sont en forte augmentation depuis quelques années.

Comment reconnaître une punaise de lit ?

Les punaises de lit sont des insectes visibles à l'œil nu. Elles ne volent pas et se déplacent en marchant rapidement en pleine lumière. Elles possèdent des poils microscopiques qui leur donnent un aspect légèrement rayé. Les adultes sont de couleur brun-rouge, avec un corps ovale et aplati.

En gros, la Cimex ressemble à une lentille verte après cuisson. Leur forme aplatie caractéristique leur permet de se glisser dans des anfractuosités de la taille de l'épaisseur d'une carte de crédit. Par contre après leur repas, une fois la punaise gorgée de sang, elle ressemble à un pépin de pomme.

Les punaises de lit adultes mesurent 5 à 8 mm de long et ne se déplacent pas. Les nymphes sont translucides et de couleur plus claire. En devenant adultes, elles deviennent de plus en plus foncées et opaques. À l'âge adulte, on les compare souvent à des lentilles ou à des pépins de pomme.

De quoi se nourrit la punaise de lit ?

La punaise de lit se nourrit essentiellement de sang humain. Comme toutes les punaises, elle possède un appareil buccal piqueur-suceur transformé en rostre long, conçu pour piquer et sucer le sang sous le corps. Grâce à ce rostre qui est une sorte de tube allongé à 2 entrées, la punaise perce notre peau pour injecter un peu de salive qui contient un anesthésiant afin de réduire la douleur de la piqûre et avec l'autre tube, un anticoagulant pour fluidifier notre sang.

Où se cachent les punaises de lit ?



Le jour, elle se cache dans les fentes des planchers, dans les recoins des habitations et dans les lits. Si on l'a dérangée ou si on allume la lumière, elle se faufile rapidement pour se dissimuler.



Son activité est **principalement nocturne**. Cependant, une femelle affamée peut piquer le jour. Même si vous ne la voyez pas, sa présence peut se détecter sur vos draps par

des traces de sang ou des points noirs (comme si on avait secoué un stylo plume) ou bruns sur le matelas, le sommier ou les murs. C'est simplement leurs déjections qui parfois entraînent une odeur bizarre dans la pièce. Leur longévité varie de 4 mois à un an. Les punaises de lit ont une espérance de vie d'un an et une femelle peut pondre de 200 à 500 œufs selon sa source de nourriture humaine et la température de sa cachette.

Contamination

La punaise de lit est une grande voyageuse. Elle se propage très vite d'une pièce à l'autre ou d'un appartement à un autre. En général elle occupe de préférence la chambre à coucher mais elle peut très bien, dans le cas d'absence de nourriture, se propager à d'autres pièces de la maison.

Personne n'est à l'abri de ce nuisible et il est très facile d'en ramener chez vous à votre insu, soit directement par contact avec une personne infestée, soit par déplacement de meubles, déménagements où simplement par le mouvement de bagages (lieu public, transport en commun, hôtel, chambre d'hôtes, train couchette, hôpital, internat...). Et voilà en quelques semaines vous êtes à la tête d'un élevage de punaises de lit.

La piqûre de la punaise de lit et l'homme

Petite, mais avec un appétit d'ogre, en une seule nuit, elle peut nous piquer plus de 90 fois. La punaise repère sa victime en partie par la chaleur qu'elle dégage. Cette punaise ne parasite pas uniquement l'homme mais également les oiseaux et les mammifères. A ce jour, ces insectes ne semblent pas être les vecteurs de maladies connues. Ses piqûres sont souvent indolores et laissent des traces rouges sur la peau comme une piqûre de moustique. Parfois, elles causent des démangeaisons qui peuvent perturber le sommeil. On trouve généralement de trois à quatre piqûres en ligne droite ou groupées au

même endroit sur la peau.

Les piqûres sont le plus souvent sur les parties exposées des bras, des jambes et du dos. Toutefois, la réaction dépend de la sensibilité de l'individu.

Pour certains, les piqûres disparaissent au bout de quelques heures voire quelques jours sans traitement.

D'autres ne savent même pas qu'ils ont été piqués et ne verront aucune piqûre avant quelques mois d'infestation.

Mais pour d'autres, c'est une réaction allergique immédiate et localisée, sortes de boursouffures prurigineuses de couleur rouge vif très douloureuses qu'il ne faut surtout pas gratter sans risquer de sérieuses infections ou autre maladie. En cas de grosse réaction, il est conseillé de consulter son médecin traitant.

Que faire en cas d'infestation ?

Seule solution pour exterminer les punaises de lit recourir à une société de décontamination. L'entreprise intervient deux fois, parfois trois, dans le logement, à 15 jours d'intervalle, afin de se débarrasser des punaises de lit vivantes puis de leurs œufs qui auront éclos. Les occupants devront s'absenter pendant quatre heures après l'administration du produit.



En cas d'infestation, il existe des mesures temporaires pour se prémunir des piqûres de punaises de lit. Des dispositifs de capture d'insectes peuvent s'installer sous les pieds de lit. Matelas et oreillers peuvent être protégés grâce à une housse spéciale et les draps ne doivent pas traîner au sol. Les vêtements et le linge de maison infestés doivent être mis dans des sacs hermétiques et traités ou lavés à 60 degrés en machine minimum, voire passés au sèche-linge. Ces petites bêtes ne résistent pas à des températures extrêmes.

Vous pouvez contacter le service
«HYGIÈNE ET SÉCURITÉ»
de la commune,
pour de plus amples informations :
hst@transenprovence.fr
ou tel : 04 98 10 43 25.



FORET COMMUNALE

Le 5 septembre 2013, le Préfet de région approuvait le projet d'aménagement de la forêt communale de Trans en Provence, établi sur la période 2013-2032.

Ce projet, issu des travaux de l'ONF, gestionnaire de la forêt, avait été validé par délibération du conseil municipal le 13 juin 2013.

L'objectif du programme est d'affecter prioritairement la forêt communale à la production ligneuse et à la fonction écologique, tout en assurant sa fonction sociale et de protection physique dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle.

Gérer une forêt, c'est au préalable penser à son maintien et son renouvellement à long terme, pour cela il faut retenir 3 principes fondamentaux :

- pérennité des peuplements forestiers
- valoriser le patrimoine forestier
- protéger les milieux et sauvegarder le patrimoine commun.

L'ensemble de la forêt communale s'étale sur environ 120 ha. Le programme d'actions prévoit une rotation des coupes. Des îlots de vieillissement et de sénescence sont préservés.

Travaux prévus en 2017/2018 en forêt communale:

En 2017, une coupe de régénération a été conduite, la présence de la tortue d'Hermann, l'accueil du public et l'impact paysager exigent des prescriptions spéciales. Monsieur Godano, Adjoint à l'environnement et Madame Delahaye-Chicot, Conseillère Déléguée, suivent de très près ce programme.



La coupe de régénération consiste à abattre les pins âgés préalablement choisis et martelés par les agents de l'ONF.

Le cloisonnement (travail suivant un schéma en arête de poisson ou mosaïque) permet de respecter l'écologie intrinsèque de la forêt et de préserver la biodiversité floristique et faunistique.

Les rémanents de coupes sont laissés sur place sur l'allée centrale du chantier de façon à être écrasés par le passage des engins. Ils deviendront un composant de l'humus du sous-bois. La capacité d'échange naturelle d'un humus ainsi que sa décomposition lente délivrent aux racines des plantes de l'azote, du phosphore et tous les éléments nutritifs indispensables à la régénération des peuplements pour constituer la forêt de demain.



Monsieur Ravoux de l'ONF explique le fonctionnement de « l'abatteuse », les objectifs de la coupe et les critères à respecter.



Avant le commencement des travaux



L'abatteuse en pleine intervention



L'abatteuse en fin d'intervention

La reconstitution du paysage après la coupe : L'effet visuel sera perceptible pendant quelques temps en dépit des précautions prises. Cependant la forêt va « cicatriser », se régénérer et les traces de cette coupe vont vite s'estomper dans les années qui viennent.

Groupes Politiques

Nicolas MISSUD

Notre parti c'est TRANS



Les derniers conseils municipaux de l'année 2017 ont comme d'habitude traité les affaires courantes et le principal sujet évoqué fût la construction de l'école maternelle.

Nous voulons rappeler ici notre position sur ce sujet.

Fallait-il construire une nouvelle école maternelle ? Oui c'est une évidence et une nécessité compte tenu de la situation (nouveaux logements sociaux et nouvelles constructions). Evidement nous regrettons le prix élevé du terrain qui accueillera cet établissement scolaire cependant souvenons-nous du prix initial évoqué qui avoisinait le million d'euros. Et oui nous pensons que le lieu choisi est le plus approprié pour plusieurs raisons : d'abord la proximité avec la salle polyvalente, l'actuelle école mais surtout le restaurant scolaire. Un autre lieu, comme le préconisaient certains d'entre nous, éloigné du centre du village aux extérieurs de la commune, plongerait les familles dans une grande difficulté mais surtout contraindrait la Municipalité à un ramassage scolaire donc à l'acquisition d'un véhicule adapté et à la prévision d'un personnel qualifié. Fallait-il augmenter les impôts pour financer ce projet d'école maternelle ? Oui il ne pouvait en être autrement. Etant donné les sommes énoncées, la commune était dans l'obligation d'emprunter et par conséquent de passer par la hausse des taxes communales. Pensons que cette réalisation est de toute évidence faite pour une durée de vie conséquente.

D'une manière générale, nous mettrons toute notre énergie et notre accord à participer à tous les projets susceptibles de faire rayonner Trans-en-Provence.

L'heure n'est plus aux affrontements stériles ou à la contradiction systématique comme il a été souvent le cas par le passé. Cela a fait son temps et les français ont montré aux dernières élections une volonté de faire une nouvelle politique. Etre dans l'opposition c'est aussi savoir se retrouver pour travailler dans l'unique intérêt de la commune.

L'année 2018 sera difficile pour Trans comme pour toutes les communes. Les administrés demandent plus de services, plus de proximité pendant que les dotations de l'Etat baissent d'années en années. Malgré tout, souhaitons que notre commune se développe de façon équilibrée afin d'améliorer notre quotidien.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2018, une année de solidarité et de partage, une année d'espoir et de belles réalisations.

Sophie ANTON

Un avenir pour tous



«Nous tenons à remercier Monsieur le Maire pour sa réactivité suite à notre demande concernant le déplacement de l'arrêt de bus place de la Victoire.

L'article de Var Matin du Samedi 27 janvier 2018 soulève un problème assez répandu sur notre commune le manque de transparence et d'information de la municipalité en direction de ses habitants. Quoi de mieux que la cérémonie des vœux pour faire le point sur les travaux engagés et les futurs projets !!! Il nous semble indispensable d'apporter des précisions pour que la population soit mieux informée.

Pas de cérémonie des vœux, il faudrait faire des économies ?

Cet argument n'est pas pertinent

Citons quelques exemples de dépenses où l'on aurait pu faire de réelles économies :

- **Ce fameux terrain de 4200 m2** qui accueillera bientôt la future école maternelle, que cette équipe a payé un prix exorbitant plus de 755 000 € hors frais de notaire.

A la même époque une autre parcelle de 4840 m2 était cédée pour 305 800 € frais de notaire compris, dans le même secteur, proche de la salle polyvalente

Pourquoi ne pas avoir négocié avec ce propriétaire ? (je précise une nouvelle fois qu'à Trans personne n'est contre le projet d'un groupe scolaire et que les propriétaires ne sont en rien responsables).

Pourquoi le projet d'un groupe **scolaire commun** avec Draguignan n'a-t-il pas abouti ? Aucune information à ce sujet.

- **Un bassin de rétention** à 180 000 € payé pour moitié avec la commune des Arcs-Sur-Argens n'a pas collecté d'eau lors de l'épisode pluvieux du lundi 08 janvier dernier, il semblerait qu'il y ait un problème dans la réalisation et la conception de cet ouvrage...

La liste pourrait s'allonger....

C'est justement dans ces domaines précis que des économies étaient possibles.

Gageons que nous aurons, en 2019 à l'approche des échéances électorales, des informations plus complètes sur le bilan de la municipalité lors d'une cérémonie des vœux extraordinaire !!! Les paris sont ouverts.....»

Festivités

Samedi 17 mars 2018 : LOTO de la St Patrick par Mômes et Cie, salle polyvalente à partir de 19h (réservations au 06.22.03.48.87).

Dimanche 18 mars 2018 : CARNAVAL (voir dernière page)

Samedi 24 mars 2018 : Fête de la St Patrick par les Cabris d'Argens, salle polyvalente à 19h

Samedi 31 mars 2018 : Fête de Pâques (diverses animations et stands pour enfants et chasse à l'œuf), place de la victoire à partir de 14h30.

Dimanche 8 avril 2018 : Bourse à la Puériculture de Mômes et Cie, salle polyvalente

Dimanche 15 avril 2018 : « Les PRINTANIALES », foire aux plants et artisanat, vide-greniers, toute la journée dans le village (voir page 8).

Samedi 5 mai 2018 : « Foire de Printemps » de l'association des Commerçants et Artisans de TEP, toute la journée, centre Arcadia.

Commémorations

Dimanche 29 avril 2018 : Cérémonie commémorative de la Journée nationale de la déportation à 10h, place de la Victoire

Mardi 8 mai 2018 : Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945
10h30 : Messe en l'Eglise de Trans

11h45 : Rassemblement Place de l'Hôtel de Ville, discours et dépôts de gerbes au monument aux morts

Prochaines collectes de sang

Lundi 9 avril 2018, salle culturelle et polyvalente, de 8h à 12h30

Permanences conseil départemental

M. Jean Bernard MIGLIOLI, Conseiller Départemental

17h30 au 1er étage de la mairie (entrée par le parking à l'arrière du bâtiment)

1er et 15 mars 2018

12 et 26 avril 2018

24 mai 2018

Uniquement sur rendez-vous au :

Tel : 04.83.95.64.21

@ : bdonat@var.fr

Etat civil

Ils sont nés

Le 14/09/2017 Eva, Catherine, Chantal COURTOIS
Le 14/09/2017 Lissandro, Roland, Sébastien SPITERI
Le 15/09/2017 Louis, Jacques, Eric BARRET
Le 16/09/2017 Timéo BELAUD
Le 23/09/2017 Adam, Hamza BEN M'HAMED
Le 30/09/2017 Paolo, Marco, Pierre DI PIZZO
Le 06/10/2017 Milana BELLUNE VINCETTI
Le 25/10/2017 Timéo, Arnaud, Pascal BOUDIN
ROMAIN
Le 02/11/2017 Luciano, Christophe, Guillaume LIEVIN
Le 12/11/2017 Charly SCHEIBLING
Le 15/11/2017 Lyv MIMIS BOQUET
Le 20/11/2017 Waël AÏCHE
Le 30/11/2017 Camille DESPIERRES
Le 04/12/2017 Sacha, Manuel, Gil, Fred MARGUET
Le 27/12/2017 Mahdi, Rayan EL BEHRAOUI
Le 28/12/2017 Gabriel, Joseph, Roger MEALIER
Le 04/01/2018 Zac TARDIVEAU
Le 15/01/2018 Tess, Nathalie, Mélanie DA GIOZ
Le 24/01/2018 Milo ARNAUD
Le 29/01/2018 Eden, Claude, Jean-Paul KENCKER

Ils nous ont quittés

Le 14/09/2017 Angéline FALASCHI
Le 20/09/2017 Michel ROGER
Le 26/09/2017 François JULIA
Le 05/10/2017 Philippe PECHAYRE
Le 09/11/2017 L'Abbé Claude PIERRUGUES
Le 15/11/2017 Colette ZIEGELMEYER
Le 26/11/2017 Michel MAUNY
Le 27/11/2017 Laurent FERAUDET
Le 01/12/2017 Josette OEIL
Le 02/12/2017 Louis LUCCKERINI
Le 06/12/2017 Michèle MAGOT
Le 13/12/2017 Jeannine FRISELLA
Le 27/12/2017 Mireille PIERRUGUES
Le 27/12/2017 Madeleine COLLOTTE
Le 06/01/2018 Denise MARTINEZ
Le 08/01/2018 Guy BEGUELIN
Le 09/01/2018 Roger VERRIER
Le 11/01/2018 Anne Marie ARNALDI
Le 12/01/2018 Antoine SANTIAGO
Le 14/01/2018 Juliette GERBINO
Le 17/01/2018 Hélène POGGIO
Le 19/01/2018 Francette TEISSIER
Le 23/01/2018 Didier ALEXANDRE
Le 27/01/2018 Robert DUBOIS

Ils se sont dit « OUI » :

Le 07/10/2017 Arnaud DUSSOU et Audray SERY
Le 28/10/2017 Thierry PINNETERRE et Stéphanie LOSNO
Le 28/10/2017 Anthony MOUREAU & Jessica NOGUEIRA





CARNAVAL

TRANS 2018

« Sur la Route des Métiers »

Dimanche 18 Mars 2018 à 14 heures 30



**Parade dans le village jusqu'à la Gardiole
arrivée place de l'Hôtel de Ville**

Démonstrations



**Embrassement du Roi Carnaval
« CARAMANTRAN »**

Goûter pour les enfants



Renseignements au 04.94.60.62.27

